

Soutien de la CFVU pour l'inscription des jeunes sans affectation !

La commission de formation et de vie universitaire est soucieuse du sort des nombreuses personnes qui se retrouvent sans affectation dans l'enseignement supérieur en cette rentrée 2023/2024. Les membres de la CFVU souhaitent que des solutions soient trouvées pour ces personnes.

La CFVU souhaite attirer l'attention de la présidence et de l'ensemble communauté de Lyon 2 sur le droit à la poursuite d'étude et lui demande de tout mettre en œuvre pour trouver des solutions satisfaisantes pour les recalé-es des plateformes de sélection. Tout en interpellant la ministre de l'ESR sur l'urgence d'un investissement massif dans les universités, il est de notre responsabilité de ne pas laisser les étudiant-es payer les frais de ce manque de moyens.

Attaché-es à l'université publique et ouverte, nous refusons les mesures qui mettent en péril le droit d'étudier, qui instaurent la sélection au sein du cursus universitaire et qui rendent difficile l'obtention d'un diplôme, ainsi que les frais d'inscription différenciés selon l'origine géographique des étudiant-es. Aussi, nous nous opposons aux mesures qui dégradent les conditions de travail du personnel universitaire, bien évidemment affectées par ce manque de moyens croissant.